FICHE ACTION

ANNEE : 2022/2023

|  |
| --- |
| INTITULE DE L’ACTION : **ATELIERS NUMERIQUES**  PUBLIC APPRENANTS ASL (Ateliers Socio- Linguistiques)  PUBLIC SENIORS |
| AXES D’INTERVENTION (en référence au projet)  Accompagner les familles dans leur vie quotidienne (accès au numérique)  Accès aux droits (démarches administratives et sociales en ligne)  Développer les liens sociaux (l’entraide, la solidarité) dans l’apprentissage au numérique  Intervention Sociale d’Intérêt Collectif (travail en groupe)  Renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités générées par l‘ illectronisme (fracture numérique) |
| CONSTATS/ATOUTS-FAIBLESSES (en référence au projet)  Pendant la crise du COVID 19 (2020/2021), les services publics (Caf, Préfecture, Impôts…) n’assuraient plus d’accueil physique au guichet et orienter systématiquement les usagers vers leur site internet pour faire les démarches. Or, beaucoup de nos habitants et adhérents ne savent pas se servir d’internet. Cela a engendrer des ruptures de Droits (pas de renouvèlement de documents administratifs / arrêt de paiement de prestations sociales et familiales …) , une grande majorité de personnes étaient en grande détresse (morale, psychologique, financière…).  La CSF EVS a une personne ressources (salariée) qui pendant 8 ans a animer des Ateliers Démarches en Ligne en partenariat avec le CEREGARD dans une association Point d’Information Médiation Multi Services.  La CSF EVS a aussi une pièce avec un écran blanc, des ordinateurs et un rétroprojecteur qui vont permettre d’avoir une pédagogie dynamique et interactive pour animer ces ateliers.  La carence principale pour rendre ce projet opérationnel est le manque de ressources humaines au sein de l’association.  La coordinatrice de l’association a eu l’idée de contacter le lycée saint vincent de paul pour présenter ce projet à des élèves pour créer un binôme afin d’animer ces ateliers.  Une formation leur sera assurée enfin d’être en confiance pour faire convenablement leurs missions.  Pour le public ASL , ce sera 2 élèves du lycée saint vincent de paul.  Pour le public Séniors, cela se fera en partenariat avec l’UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) du Gard avec la mise à disposition de leur conseillère numérique (Mme Laura MOULIN). |
| OBJECTIFS GENERAUX (en référence au projet)  Rendre les publics asl et séniors autonomes dans leurs démarches administratives et sociales en ligne.  Développer les liens intergénérationnels et interculturels (jeunes/adultes/jeunes séniors)  Inclusion numérique des publics les plus éloignés de l’informatique (personnes apprenant la langue française, les personnes âgées et isolées)  Permettre d’aborder tout type de questions liées au numérique (ordinateur et environnement informatique, démarches en ligne, adresses mails, forfaits téléphoniques et internet) |
| OBJECTIFS OPERATIONNELS : au niveau opérationnel, les buts sont de rendre un service de qualité (accueil, information, conseil, apprentissage) aux habitants en matière d’accès au numérique afin qu’ils deviennent autonomes dans leurs démarches en ligne (allumer et éteindre un ordinateur, créer une adresse mail, envoyer et lire des mails, envoyer une ou plusieurs pièces jointes, faire des démarches en ligne auprès de la Caf du Gard, des impôts, de la Préfecture, de la sécurité sociale etc …  La responsable de l’action est la Coordinatrice de la CSF EVS (Mme Fatima HAMMOUDI), elle assurera la formation de 6 heures pour les2 élèves du lycée saint vincent de paul.  L’encadrement sera également assuré par cette dernière pendant quelques séances afin de jauger du bon fonctionnement de l’atelier.  Lorsque les 2 élèves seront parfaitement à l’aise et opérationnels, la coordinatrice laissera les 2 élèves gérés ces ateliers. |
| DESCRIPTIF DE L’ACTION :  Tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) de 14h00 à 16h00, les apprenants asl seront reçus par les animatrices de ces ateliers numériques (en début d’atelier, signature de la feuille de présence (Nom, prénom, âge, quartier et signature) ensuite plusieurs exercices pour se familiariser avec l’ordinateur, le clavier et la souris puis au fur et à mesure des apprentissages, évoluer vers d’autres savoir-faire au fur et à mesure des séances.  A chaque séance, les participants, en fin d’atelier, feront un retour sur leurs ressentis pour avoir une évaluation de leurs degrés d’apprentissage, de connaissances …  Tous les vendredis après-midi de 14 à 16h00, les séniors seront reçus par Madame Laura Moulin, conseillère numérique de l’UDAF du Gard. |
| PUBLIC VISE : 2 PUBLICS PRINCIPAUX VISES :  Les apprenants ASL et les séniors |
| ECHEANCIER (indiquer les grandes étapes)  En mars 2022, aller présenter a une partie des élèves du lycée saint vincent de paul , ce projet, cette action : ATELIERS NUMERIQUES pour les apprenants ASL de notre association.  En avril 2022 : formation de 6 heures pour les 2 élèves retenus  En mai 2022 : démarrage de l’action ateliers numériques, tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires)  Ces ateliers numériques ont pour vocation à devenir pérennes.  Le 10 février 2023, démarrage des ateliers numériques pour notre public SENIORS avec la conseillère numérique de l’UDAF du Gard , tous les vendredis après-midi de 14h00 à 16h00 et cela pendant 3 mois avec l’aide de notre service civique (Olivia) qui fera la co-animation de ces ateliers et qui sera formé en amont par la conseillère numérique de l’UDAF du Gard.  Ces ateliers numériques sont eux aussi destinés à être pérennisés. |
| MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES (humain, financier, matériel, partenarial) :  Humains : la coordinatrice de la csf evs, les 2 élèves du lycée saint vincent de paul, la conseillère numérique de l’udaf .  Financier : les 2 élèves du lycée saint vincent de paul de Nîmes seront rétribués 12 euros de l’heure.  Matériel : 2 ordinateurs, nous favorisons le travail en binôme (apprenant asl et/ou séniors) pour développer l’entraide, la solidarité dans l’apprentissage des savoirs en matière d’accès au numérique. 1 écran blanc et 1 rétroprojecteur.  Partenarial : nous avons 2 partenaires principaux : le lycée Saint vincent de paul de Nîmes et l’Udaf du Gard. |
| RESULTATS ATTENDUS (critères d’évaluation-Indicateurs qualitatifs et quantitatifs):.  Les résultats attendus sont que ces 2 publics (apprenants asl et séniors) deviennent autonomes dans leurs démarches en ligne.  Que ces publics ne soient plus en rupture de droits, qu’ils ne soient plus excluent de l’accès au numérique, qu’ils ne soient plus en détresse morale, psychologique.  Au niveau qualitatif, nous sommes très vigilants à assurer un apprentissage de qualité avec des animateurs formés (savoir-être, savoirs et savoirs-faire).  Des évaluations régulières avec des outils adaptés à chaque public pour connaitre leur degré de progression et le cas échéant, faire des groupes de niveaux identiques pour que les participants puissent apprendre à leur rythme.  Au niveau quantitatif, des petits groupes seront privilégiés (4 à 5 participants à chaque séance) pour que les animateurs soient à l’écoute de tous, interagissent de manière efficace.  Ces ateliers sont inscrits dans le temps, ils doivent devenir pérennes. |